



Introduction

Les relations du Canada avec le Brunéi Darussalam sont limitées, mais se développent progressivement dans les secteurs d'intérêt commun. Au début de l'année 1984, les deux pays ont établi des relations diplomatiques après que le Brunéi eut assumé l'entière responsabilité de ses affaires étrangères et de sa défense. Depuis lors, ces relations s'exercent surtout par le truchement de liens avec le Commonwealth et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Lorsque le Brunéi a pris son rôle de coordonnateur du dialogue entre le Canada et l'ANASE en 1988, les relations bilatérales se sont beaucoup resserrées. Les discussions portent désormais sur de nombreux dossiers internationaux et multilatéraux d'intérêt commun, comme le Cambodge, la coopération économique dans le Pacifique et les affaires des Nations Unies.

Le présent document passe en revue la nature et l'étendue des relations commerciales et économiques entre le Canada et le Brunéi depuis le milieu des années 80. La brièveté de ce document reflète la portée limitée de ces relations à l'heure actuelle et en souligne leur récente évolution. La section 2 décrit l'évolution économique récente du Brunéi en insistant sur la croissance des principaux secteurs de l'économie et sur les priorités de l'actuel plan quinquennal en matière de développement.

La section 3 décrit les principaux éléments du commerce Canada-Brunéi, les débouchés commerciaux offerts aux Canadiens au Brunéi et les études sectorielles, achevées à ce jour, en vue de soutenir les efforts du Canada pour trouver des débouchés au Brunéi.

La section 4 définit le cadre de coopération entre les deux pays et met en relief plusieurs initiatives prévues ou en cours qui sont venues renforcer les relations bilatérales pendant l'année.